Action en justice de Rives contre "Rugby à charges"

Durant sa carrière (1967-1986), Jean-Pierre Rives était reconnu pour son tempérament de battant. À 62 ans, "Casque d'Or" (c'était son surnom quand il jouait) n'a pas changé.

Accusé, dans le livre Rugby à charges, d'avoir eu recours au dopage, l'ancien 3º ligne international et capitaine du XV de France (56 sélections entre 1975 et 1984) va monter au créneau "pour défendre son honneur", a confié, hier soir, l'avocat aixois Lucien Simon sollicité par le Toulousain d'origine, ami de longue date. "Il a été décidé de lancer une action en justice", a ainsi indiqué ce dernier qui travaille sur ce dossier depuis la parution d'un article dans le journal Le Monde reprenant quelques-unes des meilleures feuilles de Rugby à charges. La publication de ce livre, le 5 mars, mis à la connaissance de Lucien Simon, a encore accéléré le processus. Cette action en justice



L'ancien capitaine du XV de France, Jean-Pierre Rives, passe à l'attaque.

/PHOTO ÉDOUARD COULOT

sera déposée en fin de semaine, en région ou à Paris.

D'ici-là, Jean-Pierre Rives déterminera avec son conseil le choix procédural. Dans ce dossier, on pourrait ainsi se diriger vers une action en diffamation. À l'encontre de qui? Pierre Ballester, l'auteur de Rugby à charges? Les éditions de La Martinière? Les docteurs Jacques Mombet et Hubert Vidalin? Hier soir, rien n'avait été officiellement défini dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, la gravité des accusations et le caractère hasardeux des témoignages recueillis par l'auteur sont autant d'éléments à prendre en compte. Jacques Mombet, qui n'était pas le docteur en chef au sein du XV de France à l'époque où Jean-Pierre Rives portait le maillot bleu, a même reconnu, ces derniers jours, s'être exprimé sans preuves formelles.

L.B.